



Conflit avec mon assurance

Par **Iolie84**, le **17/06/2009** à **15:59**

Bonjour,rnrnJe me permet de posté sur ce forum pour avoir des avis, désolé d'avance pour le pavé.rnrnJ'ai assuré pour ma voiture et j'ai reçu mon échéancier le 10/03/09.rnIl y est indiqué que les prélèvement commencerons le 15/04/09. Or à cette date j'ai reçu un tip (correspondant à cette cotisation) que j'ai renvoyé.rnrnEn mai et juin je n'ai pas été prélevé mais je n'est pas fait attention :srnrnCe matin je recois un courrier de mon assurance me disant que j'ai jusqu'au 5/09/09 pour payer l'intégralité de mon assurance soit plus de 400 euros!!rnrnJe les appelle de suite et là ils me dise que les prélèvement de avril, mai, juin et juillet 2009 on été refusé pour provisions insuffisante. Je leur explique que c'est impossible car aucun prélèvement n'a été rejeté sur mon compte.rnMais, je cite, "C'est a vous de prouver ce que vous dites"rnrnJ'appelle la banque qui me confirme que aucun prélèvement n'a été présenter ni refusé au nom de mon assurance!rnrnMais voilà mon assurance ne veut rien savoir et pourtant je peux prouver ce que j'avance!rnDe plus jamais en 4 moi je n'ai reçu de courrier de leur part me disant que j'avais des cotisations de retard.rnrnQue doit je faire? Il me menace de poursuites et ne veule rien savoir!rnrnMerci de m'avoir lu j'espère que vous pourrez m'aider.

Par **chaber**, le **18/06/2009** à **07:38**

Bonjour,rndemandez à votre banque une attestation qu'aucun prélèvement ne'a été demandé pour les mois concernés, rnEnvoyez copie en LR avec AR à votre assureur, qui devrait revoir sa position.rnrnDans la négative, il faudra saisir avec les mêmes arguments, le Médiateur, Service Clientèle, adresse au Siège social de la société, EN LR avec AR